COMMUNE DE CLERY SUR SOMME

Envoyé en préfecture le 11/06/2020 Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

ID: 080-218001915-20200611-2020_15-AR

ARRETE DU MAIRE POUR LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2020-15

Le maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R 123-11 ; Vu la délibération du conseil municipal en date du 08 juin 2020 fixant à 8 le nombre des membres du conseil d'administration ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 08 juin 2020 relative à l'élection des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS ;

ARRETE

Article 1 – Sont élus membres du conseil d'administration du CCAS pour la durée de leur mandat :

- Monsieur Didier FOURNIER
- Madame Joëlle FRANQUEVILLE
- Monsieur Christian ALARY
- Madame Anne MAUGER

<u>Article 2 –</u> Sont nommés par le maire, membres du conseil d'administration du CCAS <u>pendant la durée du</u> mandat du conseil municipal :

- Madame Marguerite MEGOEUIL
- Monsieur Francis BOUCQ
- Monsieur Frantz BECHARD
- Madame Lucienne VELU

<u>Article 3 –</u> Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et copie en sera adressée à Monsieur le sous-préfet et aux intéressés pour information.

Fait à Cléry sur Somme, le 11 juin 2020

Pour extrait conforme, Le maire, Philippe Coulon

